



Mairie
de
Pontigny
89230

Tél. : 03 86 47 42 87
Fax : 03 86 47 43 55

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE PONTIGNY

Séance du Mardi 13 décembre 2023
19h30 à la mairie

Présents : MAUFROY E. – LAMARE A. – DEGRYSE P. – CHERRIER C. – DOMICE S. – CORNAT G. - DE CUYPER L. – MEYER T. – ESTEVE T.

Absente excusée : LOFFROY J. donne pouvoir à MAUFROY E. –

Absentes : HELL P – DELAGNEAU L.

Secrétaire de séance : DE CUYPER L.

Sandrine Domiche souhaite savoir s'il y a une raison concernant les absences répétées de certains conseillers aux séances du conseil.

Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas d'information.

Le compte rendu du conseil du 28 novembre est validé à l'unanimité

Ordre du jour

- ❖ Décision Modificative Budgétaire.
- ❖ - Questions diverses

- Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune a reçu la dernière facture du Maître d'œuvre, Eric Brottier, jeudi dernier 7 décembre, dans laquelle a été calculée une révision de prix, sur le devis initial.

Il s'avère que ce montant n'a pas été inscrit dans le budget investissement de la commune.

De ce fait, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une décision modificative doit être prise.

Il s'agit de prendre, au chapitre 21, sur le compte 2116 « Cimetière » la somme de 2 200 euros et de créditer pour le même montant, au chapitre 20 sur le compte 2031 « Frais d'étude ».

Après discussion, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de

VALIDER la décision modificative comme indiqué ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document y afférent

Délibération : Le conseil à la majorité (3 abstentions)

Paroles aux adjoints :

○ Cédric CHERRIER :

Demande s'il est normal que l'agent communal utilise le véhicule de la commune à des fins personnels ainsi que l'atelier.

Monsieur le Maire répond qu'il lui a donné l'autorisation à condition qu'il remette du carburant dans le véhicule.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assistance et clôture la séance à 20h02